



**COMMUNE DE CESSIEU**

# **UNE NAISSANCE, UN ARBRE**

Célébrer chaque nouvelle vie et faire grandir le patrimoine végétal de notre commune.



**Un symbole pour aujourd'hui,  
un héritage pour demain.**

# Accueillir une naissance, faire grandir l'avenir



**Chaque naissance est une joie pour une famille et une richesse pour notre village.**

Avec l'opération « Une naissance, un arbre », la commune souhaite marquer l'arrivée de chaque nouvel enfant par un geste simple, durable et porteur de sens. Planter un arbre, c'est inscrire une naissance dans le temps, créer un repère symbolique et transmettre aux générations futures un patrimoine vivant.

Cette démarche est aussi l'occasion de réunir les familles autour d'un moment convivial et de sensibiliser petits et grands à la préservation de notre environnement.

*« Grandir à Cessieu, c'est aussi prendre racine dans une commune attentive à son avenir. »*

# Quatre engagements pour notre commune



01

## Célébrer chaque naissance

Associer l'arrivée d'un enfant à un symbole durable et positif.

02

## Renforcer le lien avec les familles

Créer un rendez-vous chaleureux entre les nouveaux parents et la commune.

03

## Développer le patrimoine végétal

Planter progressivement des arbres sur les espaces communaux.

04

## Transmettre une valeur écologique

Sensibiliser dès le plus jeune âge à la nature et au temps long.

**Au fil des années, ces plantations formeront un patrimoine naturel commun, témoin des nouvelles générations de Cessieutoises et de Cessieutois.**

# Une démarche ouverte aux familles cessieutoises



L'opération concerne les familles domiciliées à Cessieu ayant accueilli un enfant au cours de la période définie par la commune.

## Le parcours en 4 étapes

1

### Compléter le formulaire

Renseignez les informations concernant la famille et l'enfant.

2

### Joindre les pièces utiles

Photo facultative et autorisations selon vos choix.

3

### Recevoir la confirmation

La mairie vérifie le dossier et informe la famille.

4

### Participer à la plantation

Les familles sont conviées à un temps convivial organisé par la commune.

# Une naissance, un arbre

À compléter lisiblement puis à déposer à l'accueil de la mairie de Cessieu.

## 1 PARENT(S) OU REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Second parent / représentant (facultatif) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

## 2 ENFANT CONCERNÉ

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse de l'enfant (si différente) : \_\_\_\_\_

## 3 PARTICIPATION À L'OPÉRATION

Je souhaite inscrire mon enfant à l'opération municipale « Une naissance, un arbre ».

☐ Oui ☐ Non

Je souhaite être informé(e) de la date et du lieu de la cérémonie de plantation.

☐ Oui ☐ Non

## 4 AUTORISATIONS DE COMMUNICATION

J'autorise la commune à publier le prénom de mon enfant dans ses supports de communication.

☐ Oui ☐ Non

J'autorise la commune à utiliser une photographie transmise ou prise lors de la cérémonie.

☐ Oui ☐ Non

*Ces autorisations sont facultatives et peuvent être retirées à tout moment auprès de la mairie.*

## 5 VALIDATION ET SIGNATURE

Je certifie exacts les renseignements fournis et accepte le règlement de l'opération.

Les informations recueillies sont utilisées uniquement pour l'organisation et la communication liées à cette action municipale.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

**Signature du ou des représentants légaux :**

\_\_\_\_\_

# Un moment à partager en famille



La commune organisera un temps convivial réunissant les familles concernées. Cette rencontre permettra de célébrer les naissances, de découvrir le lieu de plantation et de partager la symbolique de l'opération.

- **Le choix des essences**

Les arbres seront sélectionnés en fonction du sol, du climat et de leur adaptation au site.

- **La plantation**

Elle sera réalisée sur un espace communal et accompagnée par les services compétents.

- **Le souvenir**

La commune pourra valoriser l'événement dans ses supports, uniquement avec l'accord des familles.



# Tout ce qu'il faut savoir



## ? **L'arbre appartient-il à la famille ?**

Non. L'arbre planté reste la propriété de la commune et fait partie de son patrimoine végétal.

## ? **Peut-on choisir l'essence ou l'emplacement ?**

La commune détermine les essences et les emplacements selon les contraintes techniques, environnementales et paysagères.

## ? **La photo de l'enfant est-elle obligatoire ?**

Non. Elle est facultative et ne sera utilisée qu'avec une autorisation explicite.

## ? **Que deviennent les données transmises ?**

Elles sont traitées uniquement pour l'organisation de l'opération et conservées pendant la durée nécessaire à sa mise en œuvre.



# PRÊTS À PARTICIPER ?

Complétez le formulaire mis à disposition par la commune et rejoignez l'aventure « Une naissance, un arbre ».

**MAIRIE DE CESSIEU**

**04 74 97 05 79**

**[mairie@cessieu.fr](mailto:mairie@cessieu.fr)**

**Un enfant grandit.  
Un arbre aussi.**

*Ensemble, faisons prendre racine à l'avenir.*